

3- M. le Sénateur Jean-Pierre Sueur

M. Sueur a continué d'œuvrer pour que le décret soit appliqué aux fonctionnaires. Lors de sa publication, début juillet, il a adressé un communiqué de presse pour marquer son indignation quant au délai attendu : plus de 5 ans et demi.... M. Sueur a obtenu deux salles gratuites au Palais du Luxembourg, pour la tenue de notre colloque, au cours duquel il est également intervenu. Il a participé à l'émission Europe 1 Soir du 7 octobre, pour répondre, avec M. Neyret, juriste, aux questions de Nicolas Demorand.